

BUREAU DES SERVICES AUX VICTIMES  
DE L'ÉTAT DE NEW YORK

▶ **AIDE,  
GUÉRISON  
ET ESPOIR**



Être victime d'un acte criminel peut être le début d'un processus long et difficile pour les victimes et les survivants, ainsi que leurs familles et leurs amis. **Le Bureau des services aux victimes (Office of Victim Services, OVS) de l'État de New York** s'engage à vous aider à **guérir et à retrouver l'espoir** lorsque vous en avez le plus besoin.

Les effets de tout type d'acte criminel peuvent entraîner un **stress physique, médical, financier et émotionnel** chez les personnes concernées. **Vous pouvez :**



Découvrir des ressources dont vous ignoriez l'existence.



Vous mettre en contact avec des programmes ou des prestataires que vous n'avez jamais rencontrés.



Faire face à un système juridique qui peut être déroutant.

**Ce n'est pas votre faute si vous êtes victime d'un acte criminel.** Que vous ayez survécu à un acte criminel, que vous aidiez ceux qui s'en remettent ou que vous souhaitiez soutenir une personne que vous aimez, **vous n'êtes pas seul(e).** L'OVS peut vous aider à **vous orienter dans des systèmes déroutants** lorsque vous traversez des situations difficiles.



Recours à votre argent pour résoudre des problèmes que vous n'auriez jamais imaginé avoir.



Gestion de sentiments nouveaux ou inattendus.



Inquiétude quant à votre sécurité et à celle de vos proches.



Incertitude concernant les personnes à qui faire confiance.

**L'OVS dispose de ressources qui peuvent vous aider.**

Vous pouvez vous adresser à l'OVS pour obtenir des ressources et une indemnisation après **avoir été victime d'un acte criminel**.

L'OVS peut fournir **une aide financière et un remboursement aux victimes d'un acte criminel admissibles pour des dépenses** telles que les frais médicaux et de conseil, les dispositions de fin de vie et frais d'obsèques, la perte de salaire, et plus encore.

L'OVS **finance et soutient également plus de 200 programmes d'aide aux victimes (Victim Assistance Programs, VAP)** dans l'État de New York, qui offrent des services tels que des conseils, des actions de défense, des abris d'urgence, une aide à la réinstallation, etc.

## Rappel

Les VAP financés par l'OVS fournissent **des services gratuits et confidentiels**.

Si vous avez été victime d'un acte criminel, vous n'avez pas besoin de le signaler aux forces de l'ordre pour **obtenir le soutien d'un VAP**.

**La prise de contact avec un programme**, ou VAP, est la **première étape** à franchir pour décider si le dépôt d'une demande d'indemnisation auprès de l'OVS est la bonne solution pour vous.

Les VAP comptent des défenseurs des victimes, des travailleurs sociaux, des avocats et d'autres personnes qualifiées qui peuvent vous aider. Ils peuvent **fournir une aide immédiate** aux victimes d'un acte criminel dans toutes les régions de l'État de New York. Les VAP peuvent vous aider à **connaître vos droits, à comprendre les prestations et les ressources** qui peuvent vous aider, et à **remplir une demande d'indemnisation auprès de l'OVS**.



Pour en savoir plus ou **trouver un VAP** près de chez vous, scannez le code QR ou consultez OVS Resource Connect à l'adresse :

**[ovs.ny.gov/connect](https://ovs.ny.gov/connect)**

Les victimes d'un acte criminel doivent souvent faire face à des dépenses, même **après avoir déposé une demande d'indemnisation auprès de leur assurance** ou épuisé les autres sources de remboursement. **C'est là que l'OVS intervient.**

**L'OVS peut rembourser les frais suivants :**



Frais médicaux  
et de conseil.



Perte ou dommage  
de biens personnels  
importants pour la  
santé, la sécurité et  
le bien-être.



Dispositions de  
fin de vie et frais  
d'obsèques.



Perte de salaire  
ou de soutien.



Transport pour les  
comparutions au  
tribunal ou les rendez-  
vous médicaux.



Frais de  
déménagement ou  
de réinstallation.



Dispositifs de  
sécurité pour le  
domicile et leur  
installation.



Restauration de  
biens ou d'espaces  
ayant fait l'objet  
d'un acte criminel.



Autres dépenses  
liées à un  
acte criminel  
admissibles.

Les victimes, les survivants ou leurs proches peuvent déposer une **demande d'indemnisation auprès de l'OVS** s'ils **ont été victimes d'un acte criminel dans l'État de New York** ou s'ils résident dans l'État de New York et sont concernés par un attentat terroriste commis à l'extérieur du pays.

## DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'INDEMNISATION

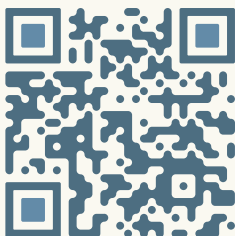
Le moyen le plus rapide et le plus simple de déposer une demande d'indemnisation auprès de l'OVS est de **prendre contact avec un programme**, ou VAP. Vous pouvez également remplir votre demande en ligne.

## PROTECTION DE VOS INFORMATIONS

L'OVS comprend à quel point il est important de protéger les informations personnelles fournies dans les formulaires de demande. Les documents demandés par l'OVS pour les demandes d'indemnisation sont **confidentiels** et ne peuvent être divulgués, sauf dans des cas très limités, notamment :

- » les demandes provenant des forces de l'ordre à des fins légitimes de justice pénale ;
- » les ordonnances judiciaires ;
- » les raisons nécessaires pour que l'OVS puisse traiter votre demande rapidement et efficacement.

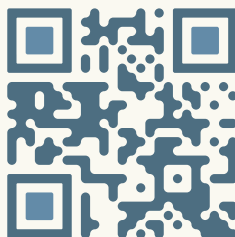
Si vous ou l'un de vos proches avez été victime d'un acte criminel, l'OVS peut vous aider.



OVS Resource Connect est un moteur de recherche qui peut vous aider à trouver des VAP et des défenseurs par région, ainsi que d'autres ressources utiles classées par sujet.

Pour en savoir plus, scannez le code QR ou consultez le site :

[ovs.ny.gov/connect](https://ovs.ny.gov/connect)



Pour en savoir plus, scannez le code QR ou consultez le site internet de l'OVS :

[ovs.ny.gov](https://ovs.ny.gov)

Envoyez un courriel à l'OVS : [ovsinfo@ovs.ny.gov](mailto:ovsinfo@ovs.ny.gov)

Appelez le numéro gratuit de l'OVS :

**1 800 247 8035**

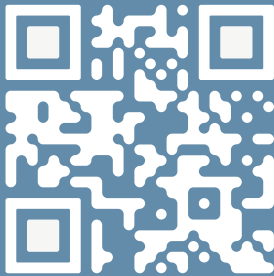
### **OVS Albany Office**

80 S. Swan Street, 2nd Floor  
Albany, NY 12210

### **OVS Brooklyn Office**

55 Hanson Place, Room 1000  
Brooklyn, NY 11217

PRISE DE CONTACT AVEC LES RESSOURCES,  
LES DÉFENSEURS ET LES PROGRAMMES DE L'OVS



Office of  
Victim Services